

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



**25 avril 2023**

**N°33**

*L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser*

## **SOMMAIRE**



- *Réunion de la Commission,*
- *Pense-bête,*
- *Information licences,*
- *Trésorerie,*
- *Résultats Semaine 16,*
- *Sportivité Semaine 16,*
- *Sanctions,*
- *Remerciements,*
- *Coupe Occitane,*
- *Rectificatifs calendrier,*
- *Calendrier Semaines 18 à 21.*

# SAISON 2022 - 2023

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



Franois Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 24 avril 2023.

**Présents** : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME et Marcel MARTINS.

## PENSE BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE

③ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 CHAMPIONNATS

④ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 PRESENTATION  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ② **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

### ③ **TARIFS**

#### 🔊 **Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :**

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

### ④ **PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

## **⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

## **⑥ COULEUR FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la Coupe Haute-Garonne, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe de Printemps, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe Occitane et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

## **⑦ REDACTION FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

*La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.*

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## **⑧ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

## **⑨ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir **terminé la vérification des licences** pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée **"Forfait"**.

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

## **① ① QUALIFICATIONS JOUEURS**

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

**Alors, prévenez vos joueurs.**

**ATTENTION** : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

## **① ① REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

## **① ② EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

### **🔊 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

# INFORMATION LICENCES

## IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDÉES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIÉS** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



### SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDÉES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
AS DRT	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
ASFP LUSITANOS	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
AGATE FC	30/01(1)	08/02 (1)			20/03
INTERNAT FC	03/01 (1)	30/01 (1)	19/04(1)	24/04 (1)	13/02
	06/02 (3)	20/02 (3)	19/04(3)	24/04 (3)	20/03
IO TEAM	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03(2)	06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
FC POTO	06/02 (1)	20/02 (1)	20/03 (1)	20/03 (1)	20/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs ou licences validées par commission et non retirés par club
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

**URGENT** : Les Clubs de **IO TEAM (2) & FC POTO (1)** sont priés de venir retirer de **toute urgence** à la commission, leurs licences validées depuis un certain temps.



**DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	GRANENA Fabrice	695573	A compter du <b>12/12/2022</b>
	SOUBIELLE Jérôme	55501519	A compter du <b>02/01/2023</b>
ASFP LUSITANOS	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du <b>28/11/2022</b>
AGATE FC	NDONG AYIKA MENSANH Jean Valéry	681801	A compter du <b>20/03/2023</b>
IO TEAM	MESTRE Kévin	55542981	A compter du <b>21/11/2022</b>
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen	906392	A compter du <b>21/11/2022</b>
	SOUMAH Mamoudou	810003	
	GBILIMOU Jean Pierre	918046	A compter du <b>20/03/2023</b>
	MANGANE Mouhamet SOUMAH IBRAHIMA SORY Dominique	992580 992366	
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du <b>07/11/2022</b>

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission.

## TRESORERIE

Les clubs **FC POTO & SB FC LAUNAGUET** doivent se mettre en conformité avec la trésorerie du comité **avant le 02/05** (licence arbitre non réglée).

Passé cette date, les clubs auront toutes leurs **rencontres perdues jusqu'à régularisation.**

## RESULTATS

### SEMAINE 16 DU 17/04/2023 AU 21/04/2023

#### *Division : Excellence - Journée 15 retour*

ASC CNES		<i>remis</i>		USEMA COLOMIERS	
PASPORT	1	-	1	FC CANTOU'LOUSAIN	
AJ SAINT EXUPERY		<i>remis</i>		MECAPROTEC FC	
ATHLETICO TOLOSA B	0	-	3	ASEAT	<b>F</b>

**Exempt** : FC POTO

#### *Division : Promotion Excellence - Journée 15 retour*

AGATE FC		<i>remis</i>		O. TOULOUSE	
DYNAMO FC	0	-	1	ALTRAN FOOT	
ATHLETICO TOLOSA A	0	-	4	TOULOUSE SA	

SHADOCKS DE SEILH	5	-	1	US AERO FOOT	
-------------------	---	---	---	--------------	--

**Exempt** : FORZA VIOLA FC

**Division : Honneur - Journée 15 retour**

GRINTA US	4	-	3	MISTRAL PL	
AS MATRA	4	-	1	FC BALEC	
SAINT ALBAN	1	-	1	ASFP LUSITANOS	
TOLOSA DUCKS	0	-	3	IO TEAM	<b>F</b>

**Exempt** : NIMBA OT

**Division : Promotion - Journée 15 retour**

AS EVOTEC	2	-	3	AS DRT	
LES VIEILLES CANAILLES	0	-	3	RCLSP	<b>F</b>
SOPRA STERIA FOOT	0	-	3	INTERNAT FC	<b>F</b>

**Trophée des Promotion : Journée 5**

ASCA	3	-	0	SB FC LAUNAGUET	<b>F</b>
------	---	---	---	-----------------	----------

**RATTRAPAGE**

**Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIE : 1/4 de finale**

MECAPROTEC FC	2	-	3	AGATE FC	
---------------	---	---	---	----------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel semaine 14** : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

**SPORTIVITE SEMAINE 16**

**UNE** sortie temporaire, **ONZE** avertissements pour **9** rencontres arbitrées.

**SANCTIONS**

**Rencontre PASPORT / FC CANTOU'LOUSAIN du 20/04/23 - Excellence - Journée 15 retour :**

Pour " **COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE** " - **AVERTISSEMENT** -  
**Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 23/01/2023 (ART 32 - §B - f),**

ANDRIEU Camille, licence n°55665719, (FC CANTOU'LOUSAIN)  
- **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/05/2023.**

**Rencontre LES SHADOCKS DE SEILH / US AERO FOOT du 21/04/23 - Promotion Excellence - Journée 15 retour :**

Pour " *TACLE DANGEREUX* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 13/01/2023 (**ART 32 - §B - f**),

BOUALAMI Sofiane, licence n°55692671, (LES SHADOCKS DE SEILH)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/05/2023.

**Rencontre SAINT ALBAN / ASFP LUSITANOS du 17/04/23 - Honneur - Journée 15 retour :**

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 14/11/2022 (**ART 32 - §B - f**),

DESMARIS Sébastien, licence n°450555, (SAINT-ALBAN)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/05/2023.

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 07/01/2023 (**ART 32 - §B - f**),

PALANQUE Gwenal, licence n°872103, (SAINT-ALBAN)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/05/2023.

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 03/04/2023 (**ART 32 - §B - f**),

VERISSIMO DE MORAES Lénivaldo, licence n°55713261, (ASFP LUSITANOS)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/05/2023.

**Rencontre MECAPROTEC FC / AGATE FC du 17/04/23 - Coupe de la Haute-Garonne - 1/4 de finale :**

Pour " *TACLE IRREGULIER*" - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 28/09/2022 (**ART 32 - §B - f**),

TONDA MAKUNGU Chris Carrel, licence n°956644, (AGATE FC)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/05/2023.

## REMERCIEMENTS

Une valeur sûre de notre arbitrage va nous quitter pour " voguer " vers d'autres aventures et paysages.

Formé au sein même de notre comité le 12 février 1993, " arbitre Départemental " le 9 juin 1997, " arbitre Régional " le 8 février 1999, et " arbitre Inter-régional " depuis cette saison, il a arbitré brillamment de nombreux matchs, des Tournois des Sélections , des Finales de Coupes Départementales, et même une Finale de Coupe de France Auguste Delaune.

Répondant toujours présent, tu resteras un grand Monsieur.

Cher **Bernard**, nous avons été très heureux de te compter parmi nous et te souhaitons plein de réussite dans ta nouvelle vie, **MONSIEUR AURIOL**.

Merci pour tout mon ami.

## COUPE OCCITANE

Le club vainqueur de la saison dernière, **FC POTO**, doit rapporter à la commission, le Trophée en sa possession **avant le 05 Mai**.

## RECTIFICATIF CALENDRIER

### SEMAINE 19 DU 09/05/2023 AU 12/05/2023

*Division : Promotion - Journée 16 retour*

AS DRT

INTERNAT FC

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

*Trophée des Promotions: Journée 6*

SOPRA STERIA FOOT

RCLSP

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



### Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) : Chemin du stade

SAINT ALBAN : St Alban (Hb) : Stade Faure - rue de Salgareda

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - chemin de la Palanque

## SEMAINE 18 DU 02/05/2023 AU 05/05/2023

### TREVE

## SEMAINE 19 DU 09/05/2023 AU 12/05/2023

### *Division : Excellence - Journée 16 retour*

FC POTO	ASC CNES	Barran Hb	Ve 12/05	19h45
FC CANTOU'LOUSAIN	MECAPROTEC FC	Lardenne Synthé	Me 10/05	19h45
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Sordelo Hb	Me 10/05	19h45
USEMA COLOMIERS	ASEAT	Capitany Synthé	Me 10/05	20h00

Exempt : ATHLETICO TOLOSA B

### *Division : Promotion Excellence - Journée 16 retour*

FORZA VIOLA FC	ATHLETICO TOLOSA A	Stadium n°4 Synthé	Je 11/05	20h15
SHADOCKS DE SEILH	DYNAMO FC	Seilh Synthé	Ve 12/05	20h45
O. TOULOUSE	ALTRAN FOOT	Blagnac Baradels Synt	Je 11/05	21h00
US AERO FOOT	TOULOUSE SA	Sordelo St	Me 10/05	19h45

Exempt : AGATE FC

### *Division : Honneur - Journée 16 retour*

MISTRAL PL	AS MATRA	Barran Hb	Ma 09/05	19h45
IO TEAM	GRINTA US	Sordelo St	Je 11/05	19h45
FC BALEC	NIMBA OT	Argoulets St.	Je 11/05	19h45
TOLOSA DUCKS	ASFP LUSITANOS	<b>Joué le 24/04</b>		

Exempt : SAINT ALBAN

### *Division : Promotion - Journée 16 retour*

ASCA	AS EVOTEC	Beaupuy	Me 10/05	20h15
VIEILLES CANAILLES	SB FC LAUNAGUET	Sordelo Hb	Je 11/05	19h45
<b>AS DRT</b>	<b>INTERNAT FC</b>	<b>Struxiano Synthé</b>	<b>Me 10/05</b>	<b>19h45</b>

### *Trophée des Promotions : Journée 6*

<b>SOPRA STERIA FOOT</b>	<b>RCLSP</b>	<b>M.Cerdan Hb</b>	<b>Me 10/05</b>	<b>19h45</b>
--------------------------	--------------	--------------------	-----------------	--------------

## SEMAINE 20 DU 15/05/2023 AU 17/05/2023

### *Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin : 1/2 finales*

SB FC LAUNAGUET	AS DRT	Launaguet Hb	Lu 15/05	20h15
AGATE FC	FC POTO	Barran Hb	Ma 16/05	19h45

### *Coupe de Printemps : 1/2 finales*

RCLSP	BELLA BARBARIANS (F7)	Roques Hb	Lu 15/05	20h30
AS CNRS (F7)	FC CANTOU'LOUSAIN	Blagnac Baradels Synt	Ma 16/05	20h30

### RATTRAPAGE

### *Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (remis du 16/02)*

ATHLETICO TOLOSA A	O. TOULOUSE	Sordelo Hb	Me 17/05	19h45
--------------------	-------------	------------	----------	-------

**Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour** (remis du 17/03)

TOULOUSE SA SHADOCKS DE SEILH M. Cerdan St Lu 15/05 19h45

**Division : Honneur - Journée 9 aller** (remis du 23/01)

GRINTA US FC BALEC Baziège Hb Lu 15/05 20h30

**Division : Honneur - Journée 10 retour** (remis du 10/02)

NIMBA OT MISTRAL PL Lardenne Synthé Me 17/05 19h45

**SEMAINE 21 DU 22/05/2023 AU 26/05/2023**

**Division : Excellence - Journée 17 retour**

AJ SAINT EXUPERY FC POTO Sordelo St Je 25/05 19h45

FC CANTOU'LOUSAIN ATHLETICO TOLOSA B UT3 Paul Sabatier Hb Ve 26/05 19h45

USEMA COLOMIERS PASPORT Capitany Synthé Me 24/05 20h00

MECAPROTEC FC ASEAT Muret Auriol Synthé Lu 22/05 20h00

Exempt : ASC CNES

**Division : Promotion Excellence - Journée 17 retour**

DYNAMO FC ATHLETICO TOLOSA A Barran Hb Ma 23/05 19h45

TOULOUSE SA O. TOULOUSE M. Cerdan St Lu 22/05 19h45

ALTRAN FOOT AGATE FC Blagnac Baradels Synt Je 25/05 21h00

FORZA VIOLA FC US AERO FOOT Stadium n°4 Synthé Je 25/05 20h15

Exempt : SHADOCKS DE SEILH

**Division : Honneur - Journée 17 retour**

AS MATRA ASFP LUSITANOS Sordelo Hb Je 25/05 19h45

NIMBA OT IO TEAM Barran Hb Ve 26/05 19h45

FC BALEC GRINTA US Baziège Hb Lu 22/05 20h30

SAINT ALBAN TOLOSA DUCKS St Alban Faure Hb Lu 22/05 20h30

Exempt : MISTRAL PL

**Division : Promotion - Journée 17 retour**

RCLSP ASCA Roques Hb Lu 22/05 20h30

AS EVOTEC VIEILLES CANAILLES Lardenne Synthé Me 24/05 19h45

SOPRA STERIA FOOT AS DRT Sordelo Hb Me 24/05 19h45

**Trophée des Promotions : Journée 7**

SB FC LAUNAGUET INTERNAT FC Launaguet Hb Lu 22/05 20h15

**IL N'Y AURA PAS DE BULLETIN LA SEMAINE PROCHAINE**

\*\*\*\*\*

**PROCHAIN BULLETIN LE 09/05/2023**